

JOURNAL DE QUÉBEC

POLITIQUE, COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET LITTÉRAIRE.

On s'abonne

à Québec, au bureau du Journal, près l'Archevêché; A Paris, chez Hector Bossange, 25, quai Voltaire, qui reçoit les annonces destinées au Journal de Québec. Voir l'avis à la fin de la quatrième page.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Pour le Canada, par an, sans les frais de poste... 1 louis. Pour Paris, y compris les frais de poste jusqu'à Londres, par an... 35 francs

Prix des Annonces.

Six lignes de petit-texte... 2/6 Audessus de six lignes et pas plus de dix... 3 Pour chaque ligne audessus de dix... 0/4 Les lignes en gros caractères sont comptées pour autant de lignes qu'ils sont de points. On fait un escompte libéral pour les annonces d'une grande étendue et selon le nombre d'insertions. JOS. CAUCHON, rédacteur en chef. AUGUSTIN CÔTÉ, gérant.

FRANCE.—PARIS, 9 mai 1852.

REVUE DES JOURNAUX.

Le Moniteur contient la promulgation de la loi sur la refonte des monnaies de cuivre. C'est la première loi promulguée depuis l'organisation du corps législatif et du sénat.

Les pièces d'un liard et de deux liards, les pièces d'un sou et de deux sous, les pièces d'un, de cinq et de dix centimes, seront retirées de la circulation.

La nouvelle monnaie de bronze portera sur la face l'effigie du président de la république, avec la légende: Louis-Napoléon Bonaparte, et au revers l'indication de la valeur de la pièce et l'année de la fabrication. Ainsi, la légende: République française, disparaîtra décidément.

La feuille officielle contient également un décret qui réorganise l'administration centrale du ministère de l'instruction publique.

Suivent des nominations de juges de paix Charles Jourdan, chef du secrétariat, est nommé chef de la division de la comptabilité centrale de l'instruction publique et des cultes.

M. Génin, chef de la 3e division au même département, est mis à la retraite par suite de la suppression de son emploi.

L'Union se récrie beaucoup contre les organes de la presse libérale qui se sont élevés contre l'intention du grand duc de Toscane, lequel veut abolir les lois leopoldines, ces lois qui, comme chacun sait, ont réglé dans un sens libéral tout ce qui concerne la matière des fideli-commis, de mainmortes, des immunités ecclésiastiques, et généralement toutes les questions qui étaient autrefois du ressort de la cour de Rome. L'Union, qui depuis quelques jours n'est plus que la droiture de l'Union, déclare à ce propos que le vieux libéralisme est incorrigible. Que l'Union nous permette de lui dire qu'il y a quelque chose de plus incorrigible encore que le vieux libéralisme, c'est le vieux légalisme.

Le Journal des Débats fait remarquer que le renouvellement du traité avec la Belgique va expirer d'ici à quelques mois, il appelle l'attention du gouvernement sur la question de contrefaçon littéraire, qui est un des griefs de la librairie française. Du reste, nous devons ajouter que, dans l'esprit des deux gouvernements, français et belge, la question est à peu près résolue. On assure que de part et d'autre on est d'accord et que la contrefaçon touche à sa dernière heure.

Le Memorial bordelais qui nous parvient aujourd'hui fait valoir, en faveur du gouvernement du 2 décembre, un argument assez nouveau:

"Le plus bel éloge qu'on puisse faire de la politique de l'empereur, c'est le salut venu à la France par un prince de sa famille et de son nom, continuant de son œuvre; c'est aussi l'attitude inquiète et réservée des puissances européennes, en face de la France."

Voici la première fois qu'on met en avant un argument de cette nature, et nous serions bien étonnés que le gouvernement fût flatté d'avoir beaucoup de défenseurs de cette force.

Les avertissements se continuent. Hier, c'était le Courrier de la Bretagne; aujourd'hui, c'est la Colonne, Observateur de Boulogne, qui vient de recevoir l'invitation de ne pas perdre de vue, à l'avenir, les obligations et les convenances dont l'observation est recommandée à la presse. Recommandée est le mot.

Il est en ce moment question d'enlever du Panthéon le fronton de M. David, qui serait placé au musée de Versailles, et de le remplacer par un nouveau fronton. S'il faut en croire la Patrie, qui doit être bien informée, l'effigie de M. le Président de la république figurerait dans le nouveau fronton. Voici ce qu'on lit dans cette feuille:

"Parmis les projets dont il est question en ce moment, on cite celui dont M. Desprez a fait une esquisse remarquable. Au centre de sa composition est le Christ; à sa droite les Vertus théologales lui présentent la patronne de Paris; à sa gauche, la Religion reçoit des mains du prince-président les clefs du temple rendu au culte; dans les angles d'un côté Sainte Geneviève secourt des malades et des blessés; de l'autre elle donne des vêtements et des vivres aux malheureux. Dans ce projet, l'artiste a tout réuni: l'apothéose de la sainte, la nouvelle consécration du temple et le souvenir de la bienfaisance et de l'humanité de Geneviève."

Le Public adressait hier à divers journaux, y compris le Siècle, nous ne dirons pas des offenses, mais des injures auxquelles une feuille qui se respecte ne pourrait répondre sans compromettre au moins la dignité de son langage.

Les invectives dont le Siècle a sa part aujourd'hui sont de celles qui, si elles pouvaient emprunter quelque gravité de leur persistance, ne devraient recevoir de réponse que sur les bancs de la police correctionnelle.

Nous nous bornons quant à présent, à nous étonner de ce qu'une feuille qui a la prétention d'être semi-officielle, et qui prend pour second titre la qualité de Moniteur du soir, comprenne assez peu les convenances du rôle qu'elle s'attribue, pour ne pas craindre de faire descendre sa polémique à de telles grossièretés. Leur moindre inconvenient est de rappeler, de dépasser même les violences des journaux les plus tristement célèbres d'une autre époque.

La chambre des communes a adopté les huit premiers articles du bill de la milice et de la seconde lettre du bill de l'impôt-taxe.

C'est le 15 que l'empereur de Russie arrivera à Berlin, où sa venue excite une vive anxiété parmi les amis du régime constitutionnel.

L'approche des élections, qui doivent renouveler la moitié de la chambre des représentants, cause une vive agitation en Belgique.

E. TEXIER.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES CONTINENTALES.

On écrit de Paris, à la date du 9:

Nous n'avons pas encore reçu de détails sur le vote par lequel la deuxième chambre de Prusse a rejeté le projet ministériel sur la patrie, et maintenu la première chambre sous le principe électif. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que la chambre, en faisant table rase par le rejet du projet de gouvernement et de tous les amendements, a constitué une situation extrêmement grave.

Nous avons dit hier, d'après le Journal allemand de Francfort, que l'Autriche avait offert de garantir le produit actuel de leurs revenus de douanes aux États qui se sépareraient du Zollverein. Le Nouvelliste de Berlin annonce que l'Autriche, qui avait fait cet offre, l'a retirée.

Le gouvernement saxon, bien que l'empereur François-Joseph doive épouser la princesse Sidonie de Saxe, née en 1834, a donné son adhésion aux propositions faites par la Prusse dans le congrès de douanes.

On nous écrit de Berlin, le 5 mai, que le roi doit partir le 6 pour aller au-devant de l'empereur de Russie, qui arrivera le 15 à Berlin. Comme le comte de Nesselrode, chancelier de l'empire et ministre des affaires étrangères, accompagnera le czar pendant tout le voyage, on présume que des questions politiques de la plus haute importance seront discutées entre les souverains du Nord.

Le comte de Nesselrode se rendra d'ici à Carlsbad ou les conférences continueront.

La flotte allemande a définitivement cessé d'exister. Les hommes d'équipage, au nombre de 600, ont été congédiés le 30 avril. Il ne reste à bord de chaque bâtiment qu'un petit détachement de huit hommes et un officier, en attendant l'adjudication à laquelle il va être procédé sans retard. Les officiers et fonctionnaires resteront au service en attendant la liquidation de leur compte. L'amiral Broming a été autorisé à proclamer la loi martiale pour le cas où des désordres auraient lieu à l'occasion du licenciement.

Les journaux non ministériels de Madrid doivent cesser de paraître à dater du 4, la nouvelle loi sur la presse devenant obligatoire le lendemain.

La chambre des députés de Turin a rejeté dans sa séance du 4 mai une proposition tendante à garantir la Savoie contre toute imposition nouvelle pendant cinq ans.

Exploits du Magnétisme.

Un de ces derniers étés, j'étais à Monte-Christo ce joli château dans le goût de la renaissance, que Dumas a fait bâtir entre St-Germain et Port-Marly. Il y avait nombreuse compagnie chez le célèbre auteur dramatique, qui commençait alors ou était sur le point de commencer Balsamo. Outre l'ami que j'avais amené, j'en comptais la plusieurs autres, artistes et gens de lettres, et gens du monde,—attirés, comme moi, par le beau temps, le bon air, le bon accueil du maître du logis,—et la promesse de deux plaisirs fort alléchants; savoir: la vue gratis du prince Jérôme Bonaparte,—et une séance de magnétisme.

Le prince Jérôme ne parut pas, ce dont nous nous consolâmes. Mais le magnétiseur Marcellit et son sujet Alexis arrivèrent; ce dont nous nous applaudîmes.

Comme le lecteur sait, à n'en pas douter, ce que c'est que M. Marcellit, nous ne lui ferons pas l'injure de lui dire que c'est l'un des plus fervents et des plus habiles adeptes de Mesmer; un de ces hommes convaincus et convaincant dont le dévouement et le zèle, constamment couronnés de succès, ont fait faire, de nos jours, à la science du magnétisme, les plus rapides et les plus remarquables progrès.

Quant à Alexis, c'est un jeune homme, mince et peu élevé de taille, doux et sérieux de visage, aux yeux pâles, au front inquiet. Son regard flotte tantôt incertain, tantôt s'anime d'une expression d'intelligence, vive et rapide comme l'éclair. C'est surtout dans l'état de sommeil lucide que ses traits prennent l'expression dont nous parlons. Eveillé, c'est autre chose. Alors, volontiers, on le croirait endormi, tant il semble absorbé dans une contemplation vague, tant il lutte, à son insu, contre une obsession de tous les instants. Cette anxiété est habituelle à beaucoup de somnambules. Ils cherchent jusqu'à ce qu'ils soient endormis. C'est dans le sommeil magnétique qu'ils vivent, c'est dans le sommeil que l'intelligence leur vient.

Alexis exerce la profession d'acteur et est attaché au personnel d'un de nos théâtres de boulevards. Il venait, ce jour-là, en représentation à St-Germain, où il devait jouer, le soir même, avec sa femme, la Fidele de Calisto. En attendant, il donnait chez Dumas, à Monte-Christo, une séance de somnambulisme.

Nous nous promenâmes quelque temps dans le jardin, attendant l'heure fixée pour les expériences. Mme Alexis, dont le mari venait de monter au salon, se divertissait fort à voir l'air sombre de Jupiter—an vautour des Alpes—qu'une chafnette et un pieu retenaient captif au milieu d'une pelouse. Son attention se partageait entre ce pauvre prisonnier et les cabrioles de Keratry, l'un des singes favoris d'Alexandre Dumas.—Tout-à-coup cet air d'insonniance et de gaieté disparut et fit place à une expression étrange. Mme Alexis porta vivement la main à son front et chancela.... Quelqu'un la soutint. Presque aussitôt une fenêtre du salon s'ouvrit et l'on nous appela. Tout s'expliquait: Alexis venait de s'endormir, et la sympathie avait produit l'étrange contre-coup dont nous parlons.

Les premières expériences auxquelles nous assistâmes, bien que fort surprenantes, n'attirèrent que médiocrement notre attention. Lesomnambule jouait aux cartes les yeux bandés, ou, pour mieux dire, calfeutrés, et lisait sans jamais se tromper, dans le jeu de son adversaire. Je n'ai jamais eu foi dans ces sortes d'épreuves, et les cartes m'ont toujours semblé l'attribut obligé de la Prestidigitation. J'attendais d'Alexis des preuves plus concluantes de son savoir et de sa lucidité.

Elles ne se firent pas attendre.

Dumas a été raconté, dans un autre journal, quelques-uns des faits merveilleux qui signalèrent cette séance: depuis le bracelet de Mme. Pradier, dont Alexis devina l'origine, jusqu'à un voyage à Tunis, recommencé mentalement par M. L...; et dont Alexis retraça scrupuleusement jusqu'aux moindres circonstances.

J'engageai mon camarade Collin à présenter au somnambule la bague-chevalière qu'il avait au doigt, et dont la pierre ovale, souvenir d'une personne aujourd'hui morte, est un lapis-lazuli.— Alexis examina attentivement la bague, et déclara que la monture et la pierre formaient deux objets distincts dans sa pensée; — que le donataire de la pierre avait fait monter la bague, et qu'enfin Mme...; de qui mon ami Collin tenait ce présent, était morte.... Tout cela était vrai.

Une autre personne, qui venait à Monte-Christo pour la première fois, M. Berthon, ancien élève de la marine, fut curieux de savoir si Alexis connaîtrait quelque particularité de sa vie passée. Mis en communication avec le somnambule, il lui posa diverses questions auxquelles celui-ci répondit sans tromper et sans hésiter. Dès l'abord, il déclara que M. Berthon avait été marin, et que son pays de prédilection était la Martinique.

J'allai prendre au hasard—dans la bibliothèque—un livre broché et non coupé que j'apportai à Alexis en le priant de lire à une page donnée sans ouvrir le volume. L'impression était compacte et la superposition des feuilles produisait un péle-mêle obscur—un fouillis presque impénétrable à la vue troublée d'Alexis. Pourtant, peu à peu, les yeux de son âme débrouillèrent ce chaos, et il parvint à déchiffrer les premières lignes de la page 37. On ouvrit le volume—on coupa le feuillet, vierge encore du couteau d'ivoire, et les quelques lignes devinées par Alexis commençaient effectivement la page 37 que j'avais désignée.

Cette expérience se répéta plusieurs fois et amena des résultats plus ou moins satisfaisants, selon que la perception du somnambule était plus ou moins facile. On craignit de le fatiguer par des lectures trop multipliées—et l'on passa à d'autres épreuves.

La plus décisive pour moi fut celle-ci.

Quelques mots que je traçai en secret sur un petit morceau de papier, furent pliés en quatre et mis sous enveloppe, puis renfermés dans une boîte, et la boîte soigneusement serrée dans l'armoire d'une pièce voisine, derrière une rangée de livres.—Alexis se mit par la pensée à la recherche de l'armoire et de la boîte, trouva l'une et l'autre, pénétra le mystère de l'enveloppe et épela lentement les trois syllabes que voici: "LA LOCOMOTIVE."

Quelle effort qu'il fit pour continuer, sa vue était fatiguée. Il n'en put lire davantage....

Mais cela me suffisait. Ces trois syllabes commençaient réellement la phrase que j'avais écrite: "—LA LOCOMOTIVE FERA LE TOUR DU MONDE."— J'allai chercher la boîte, je décachai l'enveloppe, et la vérification se fit au milieu d'un ébahissement général.

Ce fut la dernière expérience de la journée.

Depuis lors j'ai rencontré plusieurs fois Alexis, et toujours les faits somnambuliques dont j'ai été témoin m'ont paru de nature à compter les esprits les plus incrédules.

Voici d'autres faits encore plus dignes de remarque que ceux que l'on vient de lire.

M. Leroux, propriétaire, demeurant place Saint-Séverin, se rendit, il y a six semaines environ, auprès d'Alexis. Comme il commençait à expliquer l'objet de sa visite: "Arrêtez, lui dit M. Marcellit, il est inutile de nous apprendre pourquoi vous venez; Alexis le devinera."— En effet, le jeune somnambule, mis en rapport avec le visiteur, lui dit sans hésiter: "—Vous avez perdu un chien de chasse. —C'est vrai, repouit M. Leroux. Alexis donna le signalement exact du chien, et finit par dire qu'il s'appelait Polka.... Et M. Leroux, étonné, reconnut que c'était bien lui, en effet, le signalement et le nom de son chien favori.

"— Ce n'est pas tout, continua Alexis: je vois votre chien. Il est en ce moment attaché avec une corde dans une maison de la rue Saint-Florentin... Ne vous dérangez pas. Demain il aura rongé son attache, et vous le verrez revenir chez vous la corde au cou, comme un bourgeois de Calais...." Cette prédiction, si singulière qu'elle parût, s'accomplit de point en point, et le chien fut de retour le lendemain, chez son maître, dans la tenue pittoresque annoncée par Alexis.

Vers les derniers temps de la vie de Chopin, ce grand artiste étant très-malade, une riche Anglaise, autrefois son élève, voulut acquitter une dette de reconnaissance, et lui envoya dans une lettre une bank-note de 25,000 francs. Cet envoi resta sans réponse.

Surprise d'un tel silence, lady... se rendit à Paris, et apprit bientôt par Chopin lui-même qu'il n'avait rien reçu.

Ce fut alors que le comte de Grismola, ami du célèbre pianiste, conseilla à celui-ci d'aller consulter Alexis....

Le jeune somnambule n'hésita pas: "— Je vois " votre lettre, dit-il à Chopin. Elle est dans le tiroir du milieu de la commode de votre portière."

En effet, elle s'y trouva. Le zèle exagéré d'une voisine, qui avait tenu la loge en l'absence de la concierge, était la cause de ce malentendu.

M. le comte de Forbin, qui habite Paris et demeure place du Havre, vint un jour dire à Alexis qu'on lui avait volé cinq ou six pièces d'or.— Alexis lui fit connaître son voleur et la cachette qui recelait le produit du larcin. Mais perquisition faite au lieu indiqué, rien ne s'y trouva.... "— C'est votre faute, dit Alexis à M. de Forbin, qui était revenu le consulter. Pourquoi avez-vous causé de cette affaire, hier, avec plusieurs personnes? Votre homme aura pris l'éveil. Mais attendez donc!.... le voilà qui se repent.... il veut vous rendre cet or!.... Demain il ira à l'église, il demandera un prêtre, et le suppliera, sous le sceau de la confession, de vous restituer la somme.... Vous recevrez dans quatre jours la visite de cet ecclésiastique."

Quatre jours se passèrent, au bout desquels M. de Forbin reçut la visite du prêtre et la restitution de la somme annoncée.

Une des plus bizarres aventures est celle du prince Ghika, lequel avait quitté la Moldavie peu de temps après la révolution de février. Le prince se trouva par hasard, amené chez M. Marcellit, et voulut consulter le somnambule.

Mis en rapport avec le noble visiteur, Alexis ne tarda pas à témoigner la plus vive surprise: "— Qu'y a-t-il donc? demanda le prince. — Une grande révolution dans votre pays! — Une révolution? — Oui.... bien!—cela ne peut pas tarder.— De grands troubles éclateront.... et le prince régnant abdiquera;.... et, à votre retour à Jassy, vous régnerez à sa place...."

À cette prophétie, qui rappelait si étrangement celle des sorcières dans Macbeth, la surprise du prince fut à son comble. Peu de temps après, l'horoscope s'accomplit de point en point,—et, à l'heure qu'il est, c'est le prince Ghika qui règne en Moldavie, de par son droit d'abord,—et la singulière révélation du somnambule Alexis.

Des faits aussi curieux et aussi répétés ne pouvaient manquer d'attirer une sorte de célébrité à ce jeune homme. Aussi, de toutes parts, lui a-t-on fait littérairement la cour pour obtenir la faveur de quelques séances.

Appelé à Versailles, chez M. de Candolle, il y a deux mois, avec M. Martillet, il fut interrogé sur le contenu d'une boîte qui lui remit Mlle. de Martineng.

— Que contient cette boîte? — Un petit morceau de bois de couleur foncée.... — Cela est vrai; mais d'où provient ce morceau de bois.

— Du tombeau d'un illustre personnage, mort déjà depuis longtemps....

— Le nom de ce personnage?.... — Attendez!.... dit Alexis.

Puis, après avoir réfléchi quelques secondes: "— C'est un morceau du cercueil de l'empereur Napoléon.

Il avait deviné juste.

Ce fut ainsi qu'il proclama l'origine d'un bracelet donné à Mme... par Mme la duchesse de Berry.

Et, comme un autre bracelet lui fut immédiatement présenté par une autre dame: "— C'est étrange! dit Alexis, on dirait que celui-ci est également un cadeau de madame la duchesse de Berry....

Puis se reprenant: "— Ah! c'est tout simple; c'est le même fluide; ce bracelet vous a été donné par sa fille — madame la princesse de Parme. C'était vrai.

Un dernier et tout récent exemple de lucidité a été donné par Alexis dans un salon du faubourg Poissonnière, où se trouvait M. Cavaignac. L'honorable général avait mis le somnambule au défi de déchiffrer quelques mots qu'il venait de tracer sur un papier fort épais, plié et soigneusement cacheté. Alexis n'eut besoin que de se recueillir un instant pour lire par la pensée cette courte phrase: "— Je ne crois pas au magnétisme."

— Vous y croirez, maintenant, général, lui dit Alexis en souriant.

De tout ce qui précède, il faut bien conclure en faveur du magnétisme, en faveur de cette puissance mystérieuse qui produit des phénomènes si surprenants. Sans doute, malgré tant de beaux travaux déjà accomplis, malgré les persévérants efforts de tant d'habiles expérimentateurs, malgré les savantes recherches des Deleuze, des Puysegur, des Dupotet, la science du magnétisme en est encore aux tâtonnements; et qui sait même si le secret poursuivi par ces laborieux investigateurs nous sera jamais révélé! En présence de résultats si merveilleux et si divers, quelquefois si incomplets et si contradictoires, la science hésite et balbutie. La lucidité, qui se rit des obstacles et qui supprime la distance, est un miroir aussi trompeur souvent qu'il est fidèle, et l'on ne saurait aveuglément s'y fier. Que faire donc? Etudier et attendre;—se tenir également en garde contre un engouement irréfléchi et une négation systématique;—agir envers cette science nouvelle comme envers tout ce qui se produit aux yeux de notre intelligence:—avec discernement et bonne foi.

CORELLIER DELANOE.

Le Budget de l'Angleterre.

L'opinion publique, en Angleterre, admet généralement que, sous l'empire de ces circonstances actuelles, le chancelier de l'échiquier a agi sagement en n'apportant aucune modification au budget. Trois raisons majeures militent en faveur de cette situation. D'abord la politique commerciale du pays est si étroitement unie à sa politique financière, qu'on ne peut utilement changer l'une et laisser l'autre en suspens; or, le gouvernement voulant appeler le pays à se prononcer sur la question du libre échange, il ne peut discuter avec fruit une nouvelle assiette de l'impôt, tant que cet appel est pendante. Puis, une commission spéciale s'occupant de la taxe sur le revenu, il est impossible de renouveler cette taxe pour plus d'une année.

Enfin, les théories les plus variées et les plus contradictoires sont mises en avant par les candidats parlementaires de différentes nuances.

M. d'Israeli l'a dit, du reste, ouvertement: le gouvernement est dans un état provisoire, et tant que le pays n'aura pas dit son dernier mot, la chambre des communes ne peut pas reconnaître les principes qui devront, à l'avenir, régir la question du revenu public.

Le chancelier de l'échiquier ne s'est pas borné à présenter le budget, il y a joint une dissertation financière. S'il n'a rien fait en pratique, il a beaucoup admis en théorie. S'il reste dans le statu quo pour la session actuelle, il a déblayé le terrain pour l'année prochaine. Personne, assurément, n'aurait attendu de M. d'Israeli l'apologie du libre-échange et, cependant, il l'a faite implicitement. Il a établi que depuis 1842, les droits de douane ont été réduits chaque année, et que cependant les revenus des douanes n'ont jamais été diminués. Le même fait se reproduit dans les contributions indirectes. Les droits sur les importations ont subi, pendant ces dix dernières années, une réduction de 9 millions sterling (225,000,000 fr.) et les droits d'accises une réduction de 1 million et demi (37 à 38 millions de francs); et nonobstant les douanes et l'accise rapportent tout ce qui a été produit en 1842. En un mot, toutes les réductions, en y joignant celles de la taxe sur les fenêtres et le timbre des journaux, ne s'élèvent pas à moins de 12,200,000 (315 millions) par an, mais les recettes, venant de ces sources, c'est-à-dire exclusives de celles des impôts sur le revenu et sur les propriétés, sont inférieures de 1,400,000 (35 millions de francs) seulement, en 1851, à celles de 1843. En effet, en 1842, le revenu des douanes, de l'accise, des portes et fenêtres et du timbre était de 48 millions sterling (1,100 millions de francs); et en 1851, il s'est élevé à 46,600,000 liv. (126,500,000 fr.) Ainsi, en négligeant le rappel de la taxe sur les fenêtres, les 10 millions et demi réduits par la taxe des fenêtres et sur les droits de douanes seront retrouvés par l'accroissement de la consommation.

M. d'Israeli ne s'est pas borné à parler des généralités. Il a prouvé en détail, par des chiffres 1° que la réduction de 6 pence par livre sur le café, a augmenté la consommation de cette denrée alimentaire de 5 millions de livres; et que les produits des colonies en ont ressenti les effets, autant que ceux de l'étranger; 2° que la diminution des droits sur les bois n'a amené qu'une réduction de 126,000 livres (3,150,000 fr.) au lieu de celle de 286,000 à laquelle on s'attendait (6,150,000 fr.); enfin 3° que la consommation du sucre s'est accrue de 33 p. c. depuis la première réduction faite par M. Robert Peel en 1845.

Somme toute, le chancelier de l'échiquier a proclamé que l'industrie et le commerce de l'Angleterre sont dans un état de parfaite prospérité. Cependant, pour faire une part égale à tous les partis, il a ajouté quelques mots sur les dangers de la voie dans laquelle le parlement s'est engagé et sur les inconvénients d'une réduction systématique des contributions indirectes.

L'histoire du budget est courte et simple, et ne provoque, sans doute, aucune discussion.

Le revenu estimatif de la dernière année était de 52,140,000 liv. st. (1,303,505,000 fr.); le revenu effectif, en dépit de réductions plus grandes que celles qui étaient anticipées, monte à 52,468,000 livres (1,311,700,000 fr.).

Les dépenses effectives sont de 50,791,100 liv. st. (1,257,277,500 fr.), et laissent, par conséquent, un surplus de 2,276,000 liv. (57,900,000 fr.). L'état financier est donc très satisfaisant pour 1851. Quant à l'année courante, les dépenses sont évaluées comme il suit:

Table with financial data: Charges sur la dette... 27,950,000; Charges sur les fonds consolidés... 2,600,000; Armée... 6,491,000; Marine et paquebots du service postal... 6,493,000; Artillerie... 2,473,000; Service civil... 4,182,000; Guerre des Caffres... 660,000; Milice... 350,000; Total... 51,199,000 liv. fr. 1,279,975,000

Le revenu estimatif, y compris l'impôt sur le revenu et sur les propriétés, dont le renouvellement n'est proposé que pour la présente année, est ainsi établi:

Table with financial data: Douanes... 20,572,000; Accises... 14,604,000; Timbres... 6,339,000; Taxes... 3,125,000; Impôt sur le revenu... 5,187,000; Administration des postes... 938,000; Eaux et forêts... 235,000; Divers... 260,000; Vieux matériel... 400,000; Total... 51,660,000 liv. fr. 1,291,500,000

L'excédant apparent est donc de 461,000 liv. (11,525,000 fr.), en comprenant dans ces calculs l'impôt sur le revenu de l'année entière, tel qu'il a été proposé par M. d'Israeli et voté par la chambre; sans cela il y aurait eu un déficit de 2,180,479 liv. (près de 55 millions de fr.).

Le gouvernement, comme nous l'avons dit en commençant, a agi sagement en suivant la vieille routine et en évitant les discussions à cette époque de transition. Le pays se prononcera en dernier et suprême ressort sur les principes qu'il entend faire prévaloir; en attendant, les dispositions financières et l'agencement des affaires resteront ce qu'ils sont.

La chambre des communes a accueilli l'exposé financier de M. d'Israeli, avec une ferveur marquée, et la plupart des journaux rendent hommage au beau talent avec lequel il est présenté. (Emancipation.)

Concile de Baltimore.

Le deuxième concile catholique national des Etats-Unis a été clos avec grande pompe avant-hier jeudi, fête de l'Ascension. Une messe solennelle, précédée d'une grande procession, a été célébrée dans la cathédrale de Baltimore par Monseigneur P. R. Kenrick, archevêque de St-Louis, et le sermon a été prêché par Mgr. Fitz-Patrick, évêque de Boston.

Ce concile a siégé pendant onze jours; il s'était ouvert le 9 et s'est terminé le 20. Trois de ses séances, indépendamment de l'ouverture et de la clôture, ont été tenues publiquement. La hiérarchie tout entière de l'église catholique aux Etats-Unis s'y trouvait représentée.

On y comptait six archevêques et évêques; Mgr. Francis Patrick Kenrick, archevêque de Baltimore, et les six suffragants de Charleston, Richmond, Pittsburg, Wheeling, Savannah et Philadelphie; — Mgr. Antoine Blanc, de la Nouvelle-Orléans, avec les quatre suffragants de Mobile, Natchez, Galveston et Little-Rock; — Mgr. John Hughes, de New-York, avec les quatre suffragants d'Albany, Boston, Buffalo et Hartford; — Mgr. John B. Purcell, de Cincinnati, avec les trois suffragants de Louisville, Détroit et Cleveland; — Mgr. Peter Richard Kenrick, de St-Louis, avec les cinq suffragants de Dubuque, Nashville, Milwaukee, Chicago et St-Paul; — Mgr. François N. Blanchet, d'Oregon City, avec un seul suffragant, celui-ci de Walla-Walla; — l'évêque de Monterey et les vicaires apostoliques du Nouveau-Mexique et du territoire indien.

Toutes les cérémonies publiques ont eu ce cachet de grandeur, de beauté, de poésie qui n'appartient qu'au culte catholique, et la ville de Baltimore n'avait pas souvent assisté à un pareil spectacle.

Les délibérations n'ont pas cessé d'être animées de cet esprit de concorde et de charité qui convient aux ministres du Christ. Quant aux décrets adoptés par le concile, on dit que plusieurs sont d'une grande importance; mais ces décrets ne doivent être publiés qu'après avoir obtenu la sanction du Pape.

Le concile, assure-t-on, a recommandé la création de sept ou huit nouveaux sièges épiscopaux dans les Etats-Unis; il a fait ressortir avec force la nécessité de poursuivre sur tous les points l'œuvre du catholicisme. Cette œuvre est en bon chemin, et l'activité ne fait pas défaut à ceux qui l'ont entreprise. Il faut d'ailleurs de l'énergie à l'église catholique pour ne point se laisser devancer par les églises rivales, et son développement doit marcher de pair avec celui du pays. C'est là ce que comprennent les esprits éminents qui l'adriquent aux Etats-Unis.—Courrier E.-U.

INSTITUT NATIONAL.—Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs qu'il s'est formé dans cette ville une nouvelle société littéraire, dont le but est de procurer à la jeunesse de toutes les classes, un moyen facile de puiser des connaissances utiles. L'un des objets louables que cette association a pour but de réaliser, est d'ouvrir une chambre de nouvelles que les marchands canadiens pourront fréquenter avec avantage, et une bibliothèque d'ouvrages choisis et recommandables sous tous les rapports.

Plusieurs amis réunis un soir, vers la fin du mois dernier, prirent la détermination de fonder cette société, et de faire un appel au patriotisme et à la générosité des citoyens, et nous devons le dire, l'expérience a prouvé éloquentement qu'ils ne pouvaient mieux s'adresser, comme nous le ferons voir bientôt en donnant, dans notre prochain numéro probablement, un rapport détaillé de l'état de la société, et en publiant les règlements et les noms des officiers. Il suffit de dire pour le moment que J. L. Beaudry

choir, a été porté à la présidence de l'Institut par le choix judicieux des membres.

Nous faisons des vœux bien sincères pour le succès de la société qui s'inaugure d'ailleurs de la manière la plus brillante et qui nous en peut voir par les annonces de ce jour.

Sommaire des annonces nouvelles. Vente de hardes faites, etc.—F. Laroche. Thés, café, sucre, etc.—W. Paterson.

CANADA. QUEBEC, 1 JUIN 1852.

Nous lisons avec beaucoup de regret une lettre de M. Chiniquy publiée dans le Moniteur.

Cette lettre est un démenti malheureux au passé de l'apôtre de la tempérance.

Il n'y a que peu de mois encore, il faisait, athlète courageux, les luttes de la patrie contre ses ennemis, petits et grands, et il combattait l'annexion d'un malheur religieux, moral et politique, l'annexion de ses compatriotes à la république des Etats-Unis.

Nous applaudissons à son courage, nous étions fier d'avoir pour compagnon d'armes non-seulement un ami, mais un grand citoyen, et un grand bienfaiteur de son pays!

Aujourd'hui, avec l'énergie qu'on lui connaît, il travaille à effacer son passé, il court à toutes jambes vers l'annexion qu'il repoussait naguère de toutes les puissances de son âme, qu'il rejetait de son cœur de père et de citoyen comme un mauvais souvenir, comme un sentiment coupable, comme un crime de lèse-patrie!

Aujourd'hui, il se dit annexionniste et républicain et plus américain que les descendants de ceux qui secoururent en 1775 le joug de l'Angleterre; il soupire presque avec angoisse après le moment où le lion britannique blessé et mourant, rendra, par sa chute formidable, témoignage au triomphe de la liberté.

Qu'il soit ce qu'il voudra sous le ciel anglais il demande "l'espace, l'air et la liberté;" qu'il soit, s'il le veut, républicain sous un gouvernement républicain; mais nous le conjurons de nous laisser en paix dans la patrie que nos pères ont choisie et sur le sol qu'ils ont tant de fois arrosé de leur sang.

Nous nous offrons pas une terre promise quand, heureux, nous avons posé nos tentes sur les bords du grand fleuve.

Voulez-vous donc nous affaiblir en attirant, sur la terre étrangère, la fleur de notre population, et nous livrer ainsi aux mains de l'ennemi?

Notre force, vous le savez, vous l'avez dit mille fois vous-même, est dans notre nombre, dans notre union, dans notre centralisation, dans l'amour du sol paternel.

Mais si vous dites que ce sol est maudit, et que l'exil vers Babylone est la récompense de la fidélité du peuple aux ordres du Ciel, vous éteignez l'amour de la patrie en le déclarant criminel, et vous proclamez la fuite comme une vertu et un devoir!

Esprons le, M. Chiniquy se prendra un jour, bientôt à réfléchir, et il comprendra le crime qu'il commet en invitant ainsi ses compatriotes à aller chercher le bonheur sur la terre étrangère, lorsqu'il sait que nul pays n'est plus heureux que le Canada; et il demandera pardon à Dieu et aux hommes de son erreur.

Sir James Stuart, le juge en chef de la cour du Banc de la Reine, est arrivé à Québec avant hier matin, dans le vapeur Québec. On le dit tout à fait rétabli.

L'honorable M. Cameron est arrivé le même jour sur le même vapeur.

Les honorables Francis Hincks et Ed. B. Chandler ont été présentés à Sa Majesté, le 13 mai, par le ministre des colonies, sir John Packington.

L'honorable M. Price. On lit dans le Globe: "Une rumeur a circulé que l'hon. M. James Harvey Price se porterait candidat à Niagara, dans le cas où M. Hincks opérerait pour Oxford. Nous tenons de la meilleure autorité qu'il n'y a aucun fondement à cette rumeur."

Par voie télégraphique.

JUSQU'AU 18 MAI. Le steamer Arctic, apporte les nouvelles qui suivent, transmises par le télégraphe.

ANGLETERRE.—La chambre des lords a passé en comité, le bill de la juridiction ecclésiastique, et celui des dissidents protestants.

Les Communes sont encore occupés du bill des milices. Un amendement proposé pour retrancher dans la 16e section, les mots choisis par ballottes, a été rejeté par 157 contre 110.

Le Times de Londres regarde l'adoption de cette mesure comme malheureuse pour la popularité et la paix du gouvernement.

Près que la moitié du village Maymouth dans le Cambridgeshire a été détruite par un incendie, le 16.

Les rapports des mines de l'Australie sont toujours favorables. 5 hommes ont obtenu, en 6 semaines, la valeur de £250 en or.

IRLANDE.—Le lord-lieutenant, en réponse à une députation demandant le pardon de Smith O'Brien et de ses compagnons, a déclaré qu'il ne se croyait pas suffisamment à recommander à la considération favorable de Sa Majesté la demande contenue dans la requête de la députation.

FRANCE.—Les généraux Lamoricière et Bèdeau ont refusé de prêter serment d'allégeance au Président.

L'empereur de Russie a formellement demandé le remboursement des capitaux par lui versés dans les fonds publics à 5 par cent.

Le bruit court que le département de la Police va être supprimé, et que M. de Persigny doit être nommé ministre des affaires étrangères.

Le commerce de Paris est devenu très actif par suite du flux considérable d'étrangers et d'ordres considérables reçus d'Amérique.

AUTRICHE.—Une fête militaire a eu lieu à Vienne, le 10; il y avait 40,000 hommes sous les armes. La revue a été faite par les empereurs de Russie et d'Autriche.

Marchés Anglais.—Farine active, aux mêmes prix qu'aux dernières nouvelles.

Argent abondant; plusieurs maisons ont de la difficulté à opérer le placement de leurs capitaux. L'encaisse métallique de la Banque d'Angleterre est de £20,200,000.

Actes Officiels.

Bonaventure Mauraull, de Gentilly, écuyer, pour être inspecteur des écoles de comté de Nicolet et d'Yamaska.

George Allan Bourgeois, écuyer, de Saint-Grégoire pour être ditto—dans cette partie du com-

té de Drummond situé dans le district des Trois-Rivières.

Par proclamation en date du 23 mai, une certaine étendue de territoire dans le comté de Dorchester, est érigé en township sous le nom de Linné.

Une autre proclamation du même jour érige en township sous le nom de Saint-Maurice, une étendue de territoire, dans le comté de Saint-Maurice.

Une troisième proclamation, de même date, érige le district de l'Ottawa, à compter du 21 de juin courant. Les sessions des cours dans le nouveau district seront comme suit:

Session de la paix, le 5 avril et le 5 octobre. Cour supérieure, le 1 février et le 1 juillet et les neuf jours juridiques suivants.

Cour criminelle, le 10 juin et le 10 décembre. Une proclamation en date du 21 de mai, détache une certaine partie de Sainte-Antoine de la Rivière-du-Loup, environ 850 arpents en superficie, borné au sud-est, au nord-est et au nord-ouest, par la rivière Maskinongé, et au sud-ouest par le fief Carufel, pour l'annexer à Saint-Joseph de Maskinongé, district de Trois-Rivières.

La distribution des Aigles au Champ-de-Mars. PARIS, 10 MAI.

Nous venons d'assister à une de ces grandes solennités qui font époque dans la vie d'une nation, et qui seule suffirait pour lui inspirer le sentiment de sa force et la confiance dans ses glorieuses destinées.

Les grandes journées nationales s'accomplissent ainsi; l'enthousiasme du peuple en fait les frais bien mieux que le programme des édiles, et certes jamais il n'éclata avec plus de spontanéité qu'aujourd'hui; jamais cérémonie ne fut plus imposante, plus grandiose que celle qui vient d'avoir lieu au Champ-de-Mars.

La France tout entière était là, en habit de fête, la France en grande tenue, représentée par plus de 400,000 hommes de toutes les provinces, de toutes les conditions: guerriers, législateurs, magistrats, artisans, la France nouvelle et libre, la France, avant-garde de la civilisation, par les armes, par les sciences, par l'industrie.

Il y avait aussi parmi les spectateurs des hommes de toutes les nations, des capitaines de toutes les armées, fantassins d'Autriche et de Russie, cavaliers anglais, artilleurs prussiens, soldats d'Egypte et de Turquie, et jusqu'à ces chefs nomades, vaincus par nos armes et aujourd'hui nos alliés, qui, comme aux beaux jours de Rome consulaire, venaient, par leur présence, relever l'éclat du triomphe des grands capitaines.

Tous ces étrangers avaient voulu voir de près cette armée que l'Europe nous envie, et qui, en moins d'un demi-siècle, a accompli tant de prodiges, depuis Austerlitz jusqu'à Isly, jusqu'à l'assaut de Rome, jusqu'à Zatcha.

Il y a quarante-sept ans bientôt, une cérémonie pareille avait lieu dans cette même enceinte du Champ-de-Mars, et cette cérémonie est restée à jamais gravée dans les souvenirs de la France. Le 5 décembre 1804, Napoléon distribuait à ses armées les nouvelles enseignes de l'empire.

C'est une des époques les plus solennelles de notre histoire. La France, illustrée par l'épée du général Bonaparte, préservée de l'anarchie par son puissant génie, voyait s'ouvrir devant elle un vaste horizon de prospérité et de grandeur. Tous les cœurs s'orientaient à l'espérance, toutes les têtes cédaient à l'ivresse; car les quatre années du régime consulaire qui venaient de s'accomplir, avaient vu s'opérer de grands événements, de grandes réformes politiques.

Le 15 juillet 1801, Bonaparte, premier consul, avait signé un concordat avec le pape.

Le 21 janvier 1802, il avait accepté le titre de président de la république cisalpine.

Le 25 mai, il avait signé la paix d'Amiens entre la France et l'Espagne.

Le 2 août suivant, il avait été nommé consul à vie.

Le 2 novembre 1804, il avait été sacré empereur par le pape Pie VII dans l'église Notre-Dame à Paris.

Le 5, il distribuait des aigles à son armée, et quelle armée!

Placée entre deux périodes également glorieuses, dont l'une venait de s'accomplir, dont l'autre allait commencer bientôt; riche des souvenirs acquis sur les bords du Rhin, du Danube, de l'Adige et du Nil; forte par la trempe et le moral de ses éléments, puissante par son organisation, son savoir, son expérience, intelligente par le talent de ses officiers, commandée par les premiers capitaines du monde, elle surpassait alors toutes les armées anciennes et modernes.

L'enthousiasme fut au comble, disent ceux de nos contemporains qui ont assisté à cette grande cérémonie militaire, à la vue de ces soldats illustrés sur tant de champs de batailles, à la vue de ces drapeaux surmontés de l'aigle romain portant dans ses serres la foudre aux losanges d'or et qui ne devaient rentrer dans la patrie que noircis par la poudre et déchirés par la mitraille, après avoir visité toutes les capitales de l'Europe et inscrit sur leurs flammes tricolores cette glorieuse légende:

1805, entrée des Français à Vienne, à Munich;

1806, entrée des Français à Berlin, à Hambourg, à Varsovie;

1807, entrée des Français à Dantzick et à Lisbonne;

1808, entrée des Français à Rome et à Madrid;

1809, entrée des Français à Vienne;

1810, entrée des Français à Séville, à Astorga, à Lérda, à Alméida;

1811, entrée des Français à Sagonte;

1812, entrée des Français à Wilna, à Moscou;

1813, entrée des Français à Dresde;

1814, succès, trahison, revers.

La cérémonie d'aujourd'hui n'a été ni moins solennelle, ni moins grandiose. Elle restera également gravée dans les souvenirs de la nation comme le point de départ d'une ère nouvelle.

Ainsi que le premier consul Bonaparte, Louis-Napoléon a préservé la France de l'anarchie, et rapproché dans une même pensée féconde et nationale ces deux époques de notre histoire 1799-1852. Napoléon, il a vaincu le sphinx de la guerre civile. Comme Napoléon, il a été élevé au pouvoir par le vœu unanime de la France, et aujourd'hui son nom est proclamé avec enthousiasme par le peuple, et la nation a foi dans sa destinée.

Quant à notre armée actuelle, elle a, elle aussi, sa légende glorieuse, ses annales militaires écrites à la lueur des feux du bivouac, ses drapeaux troués par les balles ennemies, ses batailles et ses traditions que l'histoire a déjà recueillies. Sur ce sol creusé de l'Afrique elle a su immortaliser le nom de la France et conservé le feu sacré de la gloire. Nos sublimes fantassins, a dit un écrivain militaire, ont jeté des teintes brillantes sur l'horizon si terne que nous avait fait la politique de ces 20 dernières années.

L'empereur est des armées plus nombreuses dans ses camps et sur ses champs de bataille; il n'eût jamais plus d'harmonie dans ses troupes, plus de dévouement, plus de discipline et de savoir; jamais le soldat ne fut mieux armé, mieux vêtu, mieux monté, plus heureux enfin. Et, s'il lui avait été donné d'assister à la cérémonie d'aujourd'hui, il eût tressailli d'enthousiasme à la vue de nos soldats.

à la façade de l'Ecole-Militaire, à la hauteur des appartements du palais.

Au centre s'élevait la tribune du prince, et sur chaque côté une tribune de 720 places avec un pavillon de 418, plus une tribune séparée de 1,268 places.

A cette immense estrade, qui contenait avec la famille et la maison du prince, les ministres, les maréchaux, le corps diplomatique tout entier et les principaux généraux français et étrangers présents à Paris, on arrivait par un escalier majestueux de 18 mètres de large, orné de statues représentant la Force, la Victoire, la Prudence, l'Histoire et la Paix, et dues au ciseau de nos premiers sculpteurs.

Elle était intérieurement tendue de velours cramoisi étoilé d'or, aux torsades, franges et crépines d'or, écussonné du chiffre du président et du monogramme de l'Empereur, avec bannières allégoriques, devises, motifs de victoires et de découvertes, panaches au sommet et lambrequins frangés de torsades d'or. Les tapis les plus riches montaient du sol au plancher de la tribune, et sur les marches étaient posés des lions, des trophées et d'immenses vases de fleurs.

Les dames du corps diplomatique, les familles des ministres, de tous les grands dignitaires étaient placées dans les deux tribunes immédiatement latérales à celle du Président. Chacune d'elles avait 32 mètres de long sur 22 rangs de hauteur, et chaque rang pouvait contenir 90 personnes. Les décorations étaient analogues à celle de la tribune principale. A droite et à gauche, un pavillon de 22 rangs de large sur 90 mètres de long et 15 de hauteur, et enfin deux immenses tribunes de cinquante mètres de long chacune, recevaient le sénat, le corps Législatif, le conseil d'Etat, la cour de cassation, la cour d'appel, le tribunal civil, avec leurs parquets; les magistrats de l'assistance judiciaire, le tribunal de commerce, les juges de paix et les prud'hommes; la cour des comptes, le conseil supérieur de l'instruction publique et les corps savants, l'Institut en tête; les membres des corps nationaux des ponts-et-chaussées et des mines; les fonctionnaires et professeurs de l'Ecole d'état-major, de l'Ecole polytechnique et de Saint-Cyr; le préfet du département de la Seine et le préfet de police suivis des corps municipaux et des commissaires de police de Paris et de la banlieue; les consistoires des cultes non catholiques; l'état-major de la garde nationale de Paris; l'état-major de l'armée et de la marine; la chambre des notaires et celle des avoués; les chambres syndicales des agents de change, des commissaires-priseurs, des courtiers de commerce et d'assurance.

Devant les tribunes des corps constitués, enclavées entre la tribune présidentielle et les pavillons, étaient à droite et à gauche des gradins découverts qui pouvaient recevoir en tout douze cents personnes.

Sur les talus de droite et de gauche du Champ-de-Mars s'élevaient huit tribunes de 100 mètres de long et pouvant contenir chacune quatre cents spectateurs.

La chapelle, ouverte sur toutes les faces, avait 18 mètres de large sur 25 de hauteur; elle était peinte en blanc, rehaussée d'or, soutenue par huit colonnes cannelées avec chapiteaux corinthiens. Sur les quatre pans, quatre immenses vélariums de velours cramoisi, brodés et drapés d'or, un dais d'une magnificence inouïe au-dessus de l'autel et un drapeau d'or, complétaient la décoration de la chapelle. C'est sur ce pallier élevé que se groupaient les colonnes de chaque régiment avec leurs aigles, pour recevoir la bénédiction donnée par Mgr l'Archevêque de Paris.

Sur les huit colonnes de la chapelle, huit statues allégoriques de Rollières et un dôme entièrement doré, sur l'escalier, des vases d'écailles, des corbeilles, des candélabres et des jardinières; Enfin, deux cents mâts garnis de bannières, trophées, panoplies, portant l'inscription de chaque numéro de régiment, avec l'indication des batailles où il a figuré, complétaient cette décoration immense.

La cérémonie avait été divisée en quatre parties:

La revue, La distribution des aigles, La bénédiction, Le défilé.

A dix heures du matin, les troupes s'étaient mises en mouvement. A onze heures, elles commençaient à déboucher dans le Champ-de-Mars par les divers points qui leur avaient été assignés et se formaient en ordre de bataille sur deux lignes dans toute la longueur du vaste hippodrome: l'infanterie par bataillon en masse, la cavalerie en colonnes serrées par escadron. L'infanterie à droite en entrant par le pont d'Iéna.

La cavalerie à gauche; les deux armes étaient séparées entre elles par un intervalle de 60 mètres. L'artillerie et le train des équipages formaient le Champ-de-Mars du côté du pont d'Iéna.

Les députations des différents corps des armées de terre et de mer, étaient placées dans l'espace vide entre les lignes et l'Ecole-Militaire; les députations à pied dans leur ordre réglementaire du côté de l'infanterie; les députations à cheval, de même, du côté de la cavalerie.

A 11 heures et demie, toutes les lignes étaient en ordre de bataille.

Toutes ces troupes étaient placées sous les ordres du général Magnan, commandant en chef de l'armée de Paris.

A midi précis, le prince-président de la république arrivait au Champ-de-Mars par le pont d'Iéna; il était accompagné de sa maison militaire, du maréchal Jérôme Bonaparte, du ministre de la guerre, du général en chef de l'armée de Paris, des maréchaux et d'un grand nombre d'officiers généraux français étrangers, qui avaient été désignés par lui. Le cortège était fermé par le peloton de chefs arabes conduits par le colonel Durrieu, et dont les burnous aux couleurs éclatantes attiraient tous les regards.

En ce moment, le Champ-de-Mars présentait le coup d'œil le plus pittoresque et le plus imposant. Ces tribunes, remplies des grands dignitaires de l'Etat; cet autel monumental, ces immenses vélariums, ces bannières flottantes, ces trophées, ces panoplies, ces lignes de troupes aux armes si diverses, si variées; ces casques, ces cuirasses, ces baïonnettes étincelant au soleil, ces roulements de tambour, les sonneries des instruments de guerre, le cliquetis des armes, le piaffement des chevaux, le silence majestueux de la troupe, cette alternative d'immobilité complète et de mouvements précipités; cette foule immense, compacte, joyeuse, enthousiaste, qui couvre les tertres de la vaste enceinte et encadre, pour ainsi dire, ce tableau grandiose, tout contribue au contraste qui frappe les yeux et forme un de ces spectacles saisissants qu'il est impossible de décrire.

Une immense acclamation du peuple et de l'armée, mêlée au bruit du canon, au roulement du tambour et aux fanfares militaires, a salué l'arrivée du chef de l'Etat.

Le prince-président, en arrivant au Champ-de-Mars, s'est dirigé vers la gauche de la ligne d'infanterie qu'il a remontée et galopé, salué par les vifs plus enthousiastes; puis il a redescendu de même la ligne de la cavalerie, et après avoir traversé le Champ-de-Mars devant l'artillerie, il est venu se placer sur l'estrade qui lui avait été réservée.

Derrière lui sont venus se placer:

1° Les officiers de la maison du prince;

2° Le ministre de la guerre;

3° Les maréchaux et leurs aides-de-camp;

4° Le commandant en chef de l'armée de Paris;

5° Les présidents des comités;

6° Les officiers du ministre et ceux du commandant en chef.

Les drapeaux et étendards de la France allaient être distribués à l'armée et placés sur des ifs préparés à cet effet et disposés derrière lui. Le général Bressolles avait été chargé de surveiller ces dispositions et d'établir la chaîne qui devait faire parvenir de mains en mains les drapeaux au ministre et au commandant en chef de l'armée de Paris, chargés de les présenter au Prince.

Aussitôt après le défilé, les chefs de corps désignés pour recevoir les drapeaux, sont sortis et sont venus à pied se ranger au bas de l'escalier conduisant à la tribune du Prince, la droite à l'Ecole, la gauche dans la direction du pont, par l'angle de vingt.

A mesure que les chefs de corps arrivaient au haut de l'estrade, le drapeau qui lui était destiné lui était remis par le prince.

Quand tous les drapeaux ont été ainsi distribués les chefs de corps qui les portaient se sont rangés au pied de l'estrade faisant face au prince, dans le même ordre où ils étaient placés primitivement à sa gauche.

Au signal donné par le ministre de la guerre, ils ont tous monté les gradins de l'estrade pour s'approcher du prince, en s'arrêtant, suivant l'espace, les uns sur les marches, les autres sur le palier de l'escalier, pour entendre les paroles du chef de l'Etat.

Un silence imposant régnait en ce moment dans les tribunes.

Le prince-président a prononcé d'une voix forte et accentuée le discours suivant:

"Soldats, L'histoire des peuples est en grande partie l'histoire des armées. De leurs succès ou de leurs revers dépend le sort de la civilisation et de la patrie. Vaincue, c'est l'invasion ou l'anarchie; victorieuse, c'est la gloire ou l'ordre."

"Aussi les nations comme les armées portent-elles une vénération religieuse à ces emblèmes de l'honneur militaire, qui résument en eux tout un passé de luttes et de triomphes."

"L'Aigle romaine, adoptée par l'empereur Napoléon au commencement de ce siècle, fut la signification la plus éclatante de la régénération et de la grandeur de la France. Elle disparut dans nos malheurs. Elle devait revenir lorsque la France, relevée de ses défuntes, maîtresse d'elle-même, ne semblerait plus répudier sa propre gloire."

"Soldats, Reprenez donc ces Aigles, non comme un symbole contre les étrangers, mais comme le signe de notre indépendance, comme le souvenir d'une époque héroïque, comme le signe de noblesse de chaque régiment."

"Reprenez ces Aigles qui ont si souvent conduit nos pères à la victoire, et jurez de mourir, s'il le faut, pour les défendre."

Ces patriotiques paroles, fréquemment interrompues par les acclamations enthousiastes des chefs de corps, auxquelles répondaient les troupes par le cri de vive Napoléon! ont produit une profonde émotion; elles auront en France et en Europe un grand retentissement.

A une heure, les chefs des divers corps, descendant les gradins, ont marché dans le même ordre vers l'autel où le clergé les attendait en grande pompe, et sont venus se placer sur le palier qui entoure la chapelle, portant dans leurs mains les drapeaux aux flammes tricolores, à l'ombre desquels vont s'abriter désormais la gloire, la grandeur, l'indépendance de la patrie.

Le chapitre métropolitain, l'archevêque de Paris en tête, les chanoines honoraires de l'église de Paris, MM. les curés et vicaires, les séminaristes diocésains, avaient été convoqués à cette cérémonie.

A un signal donné de l'autel, le canon a fait entendre sa voix de bronze, et la cérémonie religieuse a commencé. Un nouveau coup de canon a annoncé l'élévation. A ce moment, les tambours ont battu aux champs, les trompettes ont sonné la marche, les troupes ont présenté les armes, les drapeaux se sont inclinés, et tous les officiers, sans commandement, se sont découverts pour rendre hommage à ce Dieu des armées qui a si souvent béni les glorieuses destinées de la France.

L'archevêque a procédé ensuite à la bénédiction des drapeaux. Cent et un coups de canon ont retenti pendant cette cérémonie.

Après la bénédiction des drapeaux, le prélat a prononcé le discours suivant:

Sanctificate bellum. Jer. VI. 4. "Prince, soldats, Le Dieu de paix, dont nous sommes les ministres, est aussi le Dieu des armées. Voilà pourquoi notre place, la place de la Religion, est marquée dans cette fête guerrière."

"Il y eut toujours une religion des combats. Chez le peuple juif, c'est Dieu qui dirigeait les batailles, qui formait les grands capitaines, qui inspirait aux prophètes les accents les plus belliqueux. Les Romains plaçaient les Dieux à côté des aigles, en tête des légions."

"Constantin remporta ses grandes victoires sous l'étendard de la croix. Nos preux chevaliers, avant d'aller combattre les infidèles, se faisaient armer et bénir par l'église. Je ne parle pas de ce drapeau de l'ancienne monarchie que nos rois allaient recevoir de main de la religion, avant leur expédition guerrière, sur l'autel de Saint-Denis: le souvenir en est venu naturellement à tous les esprits."

"Chose étonnante! l'Eglise, qui pêche à tous la paix, l'Eglise, dont la milice sainte ne sait verser que son sang, et à même horreur du sang ennemi, l'Eglise a toujours eu des bénédictions abondantes pour le soldat, pour ses armes et pour ses drapeaux."

L'apaisement des passions, le triomphe de la justice dans les sociétés humaines.

"Que de services rendus à la paix publique par cette glorieuse armée qui vient aujourd'hui incliner son front devant la majesté suprême! D'où vient que ces bruits sourds qui grondent dans les entrailles de la France et de l'Europe se sont tus, tout à coup! Pourquoi ce à menaces de guerre civile, et d'anarchie qui jetaient l'épouvante dans les esprits, sont-elles désarmées! Qui a arrêté ce travail de dissolution qui faisait de si rapides progrès! C'est une volonté ferme et résolue, appuyée, d'un côté, sur la volonté nationale qui fait son droit, et de l'autre, sur une invincible armée qui fait sa force."

"Et maintenant, salut, glorieux étendards, symbole de tant de victoires! Notre âme de pontife, qui n'est jamais restée étrangère à aucun des sentiments du patriotisme, s'efface en vous revoquant. La gloire en ce moment efface à nos yeux les anciens malheurs de la patrie. Et pourtant tant de douloureux souvenirs qui ne trouvent pas place ici, ne sauraient être oubliés!"

"O Prince! qui la volonté d'un grand peuple a mis à la tête de ses destinées, nous comprenons ce que ces signes héroïques, que vous nous apportez comme la plus glorieuse part de votre héritage domestique, doivent dire à votre cœur."

"Ah! nous comptons sur votre sagesse; elle vous mettra à l'abri des éblouissements de la gloire. La France a soif de tranquillité et d'ordre. Fatiguée de la licence, sans répudier la liberté, elle veut se reposer à l'ombre d'un pouvoir fort et tutélaire. Continuez à la conduire dans les voies pacifiques où elle est entrée. Qu'elle puisse développer tous les éléments de force et de prospérité cachés dans son sein fécond."

"Au-dessus des intérêts matériels, il y a les intérêts moraux du pays. Ils sont l'âme et le cœur d'un grand peuple, sans lesquels il ne peut tarder à décliner et à se dissoudre. Soyez toujours leur défenseur. La religion que vous aimez ne vous demande pas des privilèges et des faveurs, elle vous demande de lui conserver toujours ce que l'Empereur, votre oncle, lui rendit dans les beaux jours de sa gloire, la liberté de vivre et de faire le bien. Vous y gagnerez la reconnaissance des peuples et la seule gloire, peut-être, qu'un grand cœur puisse encore ambitionner aujourd'hui."

"Prince, regardez moins le passé que l'avenir. On peut parler de paix, quand on tient dans sa main de si vaillantes armées. Vos aigles, des cimes de l'Aurès aux cimes des Alpes et des Pyrénées, auront pour leur vol sublime d'azurs vastes espaces."

"La Providence vous destine à l'édification d'une œuvre grande et sainte. Souvenez-vous que, pour bâtir le temple, Dieu préféra Salomon à David. Continuez à reconstruire en paix la société si profondément ébranlée, bâtissant d'une main et de l'autre tantôt l'épée glorieuse de la France."

"Vous avez d'ailleurs compris qu'à une époque où toutes les institutions tendent à s'imprimer de plus en plus de l'esprit de l'évangile, l'édifice social ne peut bien se cimenter que dans l'amour et la clémence."

"O Dieu, maître souverain de la guerre et de la paix, qui dissipes les complot, qui calmez les tempêtes, qui brisez, quand vous le voulez, le glaive tiré pour le combat, qui contenez la haine; venez bénir vous-mêmes ces étendards, intermezzy des signes éclatants de votre puissance et de votre sainteté. Qu'en les voyant, le courage s'anime, s'éleve et monte jusqu'à son céleste principe: De celo fortitudo est."

"Ne les rendez terribles qu'aux ennemis du républicain, et à ces nations, s'il s'en trouvent encore, jalouses de notre gloire et de notre prospérité, et qui tenteraient de les troubler, ad dissipandas gentes que bella volant. Qu'ils soient pour nos vaillants soldats une sauve-garde et un gage assuré de la victoire, victoria certa fiducia."

"Qu'ils renferment dans leurs plis glorieux la paix et la guerre pour la sécurité des bons et la terreur des méchants: et qu'à leur ombre la France respire et soit, pour le bonheur du monde, la plus grande et la plus heureuse des nations!"

"La France entière applaudira à ces nobles paroles de l'archevêque de Paris, la France qui veut la paix, mais qui ne craint pas la guerre; la France qui est encore et toujours, la grande nation par ses armes, comme elle l'est par la civilisation."

Le Prince Président est remonté à cheval à 1 heure et demie, et le défilé a commencé.

Les derniers avis de Philadelphie mentionnent que le trésorier de l'Etat a accusé dans un rapport officiel une liste de 350 défalicateurs publics qui ont collectivement volé à l'Etat plus de 3 millions de dollars.

Le soussigné offre en vente 1500 PAQUETS THÉS, CONSISTANT EN Hyson, jeune Hyson, Hyson Twankay, Hyson fu, Gunpowder, Oolong, Souehong et Congou.

Ventes par Ecan. MARCHANDISES SECHES, CHAPEAUX. Par ecan sera vendu, au magasin des soussignés, MARDI et MERCREDI prochains, le 1er et le 2 juin, la vente à commencer à DEUX heures chaque jour.

Voitures! Voitures!! LE SOUSSIGNÉ prend la liberté d'informer le public qu'il a maintenant en vente une quantité considérable de VOITURES DE TOUTES SORTES.

PROCLAMATION NON PAS DE LA RÉUNION DU PARLEMENT, MAIS POUR LA DEPECHE DES AFFAIRES A BAS PRIX AU MACASIN DU CANADA, (Maison Boisseau) QUI EST MAINTENANT REMPLI D'UN FONDS SUPERBE ET BIEN ASSORTI DE Marchandises sèches et d'utilité.

Vente de Hardes faites et Marchandises. Par ecan sera vendu, JEUDI PROCHAIN, le 3 du courant, aux chambres d'ecan du soussigné.

NOUVELLE PHARMACIE. COIN DES RUES ST. JEAN ET DU PALAIS (Vis-à-vis la maison TETU.) LE SOUSSIGNÉ prend la liberté d'informer ses amis et le public de Québec, qu'il ouvrira SON ETABLISSEMENT le 20 du courant, où il aura constamment en main l'assortiment le mieux choisi.

MARCHANDISES DU PRINTEMPS. LES soussignés viennent de recevoir par les derniers arrivages d'Europe et des Etats-Unis, un assortiment général de marchandises sèches, qu'ils offrent en vente en gros et en détail.

LES PERSONNES qui sont endettées envers la Succession de feu L. A. DUCHESNY, écuyer, de cette paroisse, sont requises de s'acquitter au plus vite.

BLED LAURENT. VU qu'un grand nombre de personnes n'ont pu se procurer encore du BLED LAURENT n° 2, les soussignés informent le public qu'ils ont maintenant en main une quantité suffisante pour fournir à la demande générale.

MAISON TETU. LES soussignés reçoivent maintenant par le Canada de Glasgow, l'Ann, l'Acton de Liverpool, le Jessie, le St. Jovens de Londres, et aussi par la voie des Etats-Unis, un assortiment très considérable de marchandises de tout et d'utilité.

M. F. X. TOUSSAINT, PROFESSEUR D'ÉCOLE académique, membre du bureau des Examineurs des Instituteurs pour la cité de Québec, informe respectueusement le public qu'il ouvrira, le 1er JUILLET PROCHAIN, UNE ACADEMIE dans la paroisse de St. Michel.

Contrat du Gouvernement. BUREAU DU SCHÉRIF, Québec, 29 mai 1852. DES SOUMISSIONS seront reçues à ce bureau jusqu'à LUNDI, le QUATORZE JUIN, à MIDI, pour la fourniture des articles suivants pour la prison commune de ce district.

AVIS AUX COMMISSAIRES D'ÉCOLE. UNE JEUNE DEMOISELLE possédant bien le Français et l'Anglais, désire obtenir une ÉCOLE à la campagne.

JAMES HOSSACK, CONFITURIER ET ÉPICIER EN GROS ET EN DÉTAIL, Marché de la Basse-Ville. PREND la liberté de remercier ses pratiques et le public en général de leurs faveurs passées, et de les informer en même temps qu'il a toujours en main un assortiment de CONFITURES DE CHOIX, de sa propre manufacture.

D. A. CALLAM, (SUCCESSEUR DE FEU M. ROBT. CAIRNS,) MARCHAND-TAILLEUR, reçoit maintenant son APPROVISIONNEMENT pour la saison, de Draps superfins, Tweeds, Doekings, Étoffes à gilets, Gants, Cravates, Bretelles, etc.

Papiers peints, (Tapiserie). LES soussignés offrent en vente des Papiers peints avec bordures et coins, nouvellement reçus de leur maison de Paris.

Manuel des Notions Utiles, Sur le droit politique, civil, criminel, municipal et sur les lois rurales, etc. A l'usage des écoles et des maisons d'éducation, etc., par J. CHAMAZIE, avocat, commissaire des écoles catholiques de la cité de Québec.

AVIS. LES Notaires des districts de Québec et de Gaspé, qui n'ont pas encore payé leur contribution annuelle à la bourse de la chambre des Notaires pour ces districts, pour les années 1851 et 1852, sont priés de payer sans délai, un soussigné, faute de quoi il sera procédé contre eux suivant la loi.

LIVRES DE COMPTES. LES soussignés viennent de recevoir un ASSORTIMENT de LIVRES DE COMPTES qu'ils vendront à des prix extrêmement réduits.

Le soussigné offre en vente 20 balles de DRAPS ANGLAIS et de 20 balles de DRAPS GAZIMIRS, 15 colts Casimirs américains, 10 balles de draps, 20 balles Cotons gris américains, 5 idem Coutil idem, 5 caisses Shirting blanc, 50 balles Oube blanche et noire, 150 idem draps anglais et américains, 150 idem Thé Twankay, Hyson, Souehong et Congou, 100 sacs Café, 50 idem Tête à couvrir, 50 idem Tabac, 100 boucans Tabac en feuille, Huile, Peinture et Térébenthine, Mastic en barils et vessies, 50 grosses Bouteilles à vin, 150 idem Bouchons idem, Cuir à empeignes, à semelles, à harnais et cuir de goât, Fournitures du cordonn r.

ASSOCIATION. LES soussignés, par un écrit passé devant GIBB LÉVY & COLLEQUE, notaires publics à Montréal, et daté du 30 avril, sont entrés en société, et ont acheté le FONDS et l'INSTRUMENT de Commerce de Chapeaux et de Fourrures de M. W. S. HENDERSON, de Québec, lequel commerce sera à l'avenir dirigé par les soussignés sous les noms et raison de JOHN HENDERSON & CIE.

YAYER'S CHERRY PECTORAL. For the Cure of COUGHS, COLDS, HOARSENESS, BRONCHITIS, WHOOPING-COUGH, GROUP ASTHMA and CONSUMPTION. Cerisier Pectoral POUR LA TOUX, LE RHUME, ENROUEMENT, BRONCHES, TOUX-CRIARDE, LE CROUPE, L'ATHME ET LA CONSUMPTION.

JUBILE'. GRAVURES ET MÉDAILLES pour le Jubilé. En vente chez J. O. CREMAZIE, 12, rue la Fabrique.

Le soussigné offre en vente 20 balles de DRAPS ANGLAIS et de 20 balles de DRAPS GAZIMIRS, 15 colts Casimirs américains, 10 balles de draps, 20 balles Cotons gris américains, 5 idem Coutil idem, 5 caisses Shirting blanc, 50 balles Oube blanche et noire, 150 idem draps anglais et américains, 150 idem Thé Twankay, Hyson, Souehong et Congou, 100 sacs Café, 50 idem Tête à couvrir, 50 idem Tabac, 100 boucans Tabac en feuille, Huile, Peinture et Térébenthine, Mastic en barils et vessies, 50 grosses Bouteilles à vin, 150 idem Bouchons idem, Cuir à empeignes, à semelles, à harnais et cuir de goât, Fournitures du cordonn r.

AVIS. LES soussignés remercient ses nombreuses pratiques pour l'encouragement constant et uniforme qu'il a reçu d'elles depuis les dix-huit dernières années dans la ligne de chapellerie et de fourrures, et demande à dire qu'il a renoncé au commerce de détail en faveur de MM. JOHN HENDERSON & CIE., pour lesquels il sollicite de ses nombreux amis la continuation de la confiance qu'ils ont si longtemps accordée en lui.

De la part du professeur distingué de Chimie et Materia Medica, au collège Bowdoin. Cher monsieur, j'ai tardé d'accuser réception de votre préparation jusqu'au temps où j'ai pu en faire l'expérience dans ma propre famille, ou dans quelques familles amies.

A MM. les curés et leurs paroissiens. JUBILÉ. On trouve à l'établissement de ce Journal, un "Petit manuel" pour les sermons du Jubilé, précédé du mandement de M. l'Archevêque et de la lettre Encyclique de N. S. le Pape, du 21 novembre 1851.

Le soussigné offre en vente 20 balles de DRAPS ANGLAIS et de 20 balles de DRAPS GAZIMIRS, 15 colts Casimirs américains, 10 balles de draps, 20 balles Cotons gris américains, 5 idem Coutil idem, 5 caisses Shirting blanc, 50 balles Oube blanche et noire, 150 idem draps anglais et américains, 150 idem Thé Twankay, Hyson, Souehong et Congou, 100 sacs Café, 50 idem Tête à couvrir, 50 idem Tabac, 100 boucans Tabac en feuille, Huile, Peinture et Térébenthine, Mastic en barils et vessies, 50 grosses Bouteilles à vin, 150 idem Bouchons idem, Cuir à empeignes, à semelles, à harnais et cuir de goât, Fournitures du cordonn r.

Association. LES soussignés, par un écrit passé devant GIBB LÉVY & COLLEQUE, notaires publics à Montréal, et daté du 30 avril, sont entrés en société, et ont acheté le FONDS et l'INSTRUMENT de Commerce de Chapeaux et de Fourrures de M. W. S. HENDERSON, de Québec, lequel commerce sera à l'avenir dirigé par les soussignés sous les noms et raison de JOHN HENDERSON & CIE.

LIQUEUR AMÈRE OXYDÉE. Remède souverain pour la dyspepsie, l'asthme et la débilité générale, ne renfermant point d'alcool. LA médecine au monde la plus fortement recommandée pour la guérison de la dyspepsie, toutes ses formes, tels que douleurs d'estomac, brâlement d'estomac, constipation habituelle, maux de tête, perte d'appétit, poil sec, sueurs nocturnes, asthme ou phthisie; flatuosité ou vents dans l'estomac, nervosité, frôles ou extrémités, maladies des pommons, DÉBILITÉ GÉNÉRALE, provenant de divers prolonges, d'une exposition à la chaleur ou au froid, de la vieillesse, d'une mauvaise digestion ou d'un dérangement d'estomac, et est le meilleur tonique connu pour prévenir et guérir la fièvre.

MM. CREMAZIE, Libraires, rue de la Fabrique, ont un dépôt du Manuel susdit. PAIX 47 la douzaine d'exemplaires. AUG. CÔTÉ & CIE. Québec, 13 mai 1852.

Le soussigné offre en vente 20 balles de DRAPS ANGLAIS et de 20 balles de DRAPS GAZIMIRS, 15 colts Casimirs américains, 10 balles de draps, 20 balles Cotons gris américains, 5 idem Coutil idem, 5 caisses Shirting blanc, 50 balles Oube blanche et noire, 150 idem draps anglais et américains, 150 idem Thé Twankay, Hyson, Souehong et Congou, 100 sacs Café, 50 idem Tête à couvrir, 50 idem Tabac, 100 boucans Tabac en feuille, Huile, Peinture et Térébenthine, Mastic en barils et vessies, 50 grosses Bouteilles à vin, 150 idem Bouchons idem, Cuir à empeignes, à semelles, à harnais et cuir de goât, Fournitures du cordonn r.

Magasin de Chapeaux de Londres. JOHN HENDERSON & CIE. RUE BUADE, DESIRENT appeler l'attention des chalandis sur le FONDS DE CHAPEAUX qu'ils ont en main à leur Établissement, et qu'ils viennent de recevoir des manufactures plus en renom à Londres, Paris et New-York.

UNITED STATES HOTEL. Sources de Saratoga. 5 juillet 1849. D. J. C. AYER.—Monsieur, j'ai été affligé d'une affection douloureuse de pommons et les symptômes de consommation décidée durent pendant plus d'une année. Je ne pus trouver de médecine efficace pour moi, jusqu'à ce que j'eus fait usage du Cerisier Pectoral, qui me causa un mieux graduel, et j'ai depuis peu à peu recouvré les forces et le rétablissement de ma santé.

100 TONNES de qualité supérieure, attendues chaque jour. H. J. NOAD & CIE. Québec, 29 mai 1852.

Le soussigné offre en vente 20 balles de DRAPS ANGLAIS et de 20 balles de DRAPS GAZIMIRS, 15 colts Casimirs américains, 10 balles de draps, 20 balles Cotons gris américains, 5 idem Coutil idem, 5 caisses Shirting blanc, 50 balles Oube blanche et noire, 150 idem draps anglais et américains, 150 idem Thé Twankay, Hyson, Souehong et Congou, 100 sacs Café, 50 idem Tête à couvrir, 50 idem Tabac, 100 boucans Tabac en feuille, Huile, Peinture et Térébenthine, Mastic en barils et vessies, 50 grosses Bouteilles à vin, 150 idem Bouchons idem, Cuir à empeignes, à semelles, à harnais et cuir de goât, Fournitures du cordonn r.

Société formée. LES soussignés donnent avis au public qu'à compter du premier du présent mois, les affaires se feront ci-dessus sous les noms et raisons de L. & C. TETU & CIE.

De la part du professeur distingué de Chimie et Materia Medica, au collège Bowdoin. Cher monsieur, j'ai tardé d'accuser réception de votre préparation jusqu'au temps où j'ai pu en faire l'expérience dans ma propre famille, ou dans quelques familles amies.

Province du Canada, District de Québec. Bureau du Protonotaire de la Cour Supérieure pour le Bas-Canada, à Québec, le vingt-neuf jour de mai, mil huit cent cinquante-deux.

Le soussigné offre en vente 20 balles de DRAPS ANGLAIS et de 20 balles de DRAPS GAZIMIRS, 15 colts Casimirs américains, 10 balles de draps, 20 balles Cotons gris américains, 5 idem Coutil idem, 5 caisses Shirting blanc, 50 balles Oube blanche et noire, 150 idem draps anglais et américains, 150 idem Thé Twankay, Hyson, Souehong et Congou, 100 sacs Café, 50 idem Tête à couvrir, 50 idem Tabac, 100 boucans Tabac en feuille, Huile, Peinture et Térébenthine, Mastic en barils et vessies, 50 grosses Bouteilles à vin, 150 idem Bouchons idem, Cuir à empeignes, à semelles, à harnais et cuir de goât, Fournitures du cordonn r.

Banque de Québec. AVIS est par le présent donné qu'un dividende de TROIS pour CENT a été déclaré ce jour sur le montant des profits de l'exercice clos le 31 décembre 1851.

UNITED STATES HOTEL. Sources de Saratoga. 5 juillet 1849. D. J. C. AYER.—Monsieur, j'ai été affligé d'une affection douloureuse de pommons et les symptômes de consommation décidée durent pendant plus d'une année. Je ne pus trouver de médecine efficace pour moi, jusqu'à ce que j'eus fait usage du Cerisier Pectoral, qui me causa un mieux graduel, et j'ai depuis peu à peu recouvré les forces et le rétablissement de ma santé.

AVIS est par le présent donné qu'en vertu de l'ordonnance de l'honorable EDWARD BOWEN, juge en chef de la Cour Supérieure pour le Bas-Canada, en date du quinze du courant, les procès-verbaux d'adjudication des immeubles dépendants des successions de feu Joachim Mondor et feu Charlotte Hout, (lesquels immeubles furent vendus sur les lieux où ils sont situés par M. Michel Tessier, notaire, le vingt-sixième jour d'avril, mil huit cent cinquante-deux), ont été déposés en notre bureau aux fins d'y recevoir des sur-enchères pendant l'espace de six semaines, après quoi il sera donné aux plus hauts enchérisseurs, un lot en bonne forme aux conditions données aux dits procès-verbaux, dont il est loisible de prendre communication.

Le soussigné offre en vente 20 balles de DRAPS ANGLAIS et de 20 balles de DRAPS GAZIMIRS, 15 colts Casimirs américains, 10 balles de draps, 20 balles Cotons gris américains, 5 idem Coutil idem, 5 caisses Shirting blanc, 50 balles Oube blanche et noire, 150 idem draps anglais et américains, 150 idem Thé Twankay, Hyson, Souehong et Congou, 100 sacs Café, 50 idem Tête à couvrir, 50 idem Tabac, 100 boucans Tabac en feuille, Huile, Peinture et Térébenthine, Mastic en barils et vessies, 50 grosses Bouteilles à vin, 150 idem Bouchons idem, Cuir à empeignes, à semelles, à harnais et cuir de goât, Fournitures du cordonn r.

Pierres Meulieres. 2,000 PIERRES MEULIERES et quelques MEULES DE MOULIN. A vendre par BOSSANGE, MOREL & CIE., 12, rue Buade, vis-à-vis le Presbytère. Québec, 22 avril 1852.

UNITED STATES HOTEL. Sources de Saratoga. 5 juillet 1849. D. J. C. AYER.—Monsieur, j'ai été affligé d'une affection douloureuse de pommons et les symptômes de consommation décidée durent pendant plus d'une année. Je ne pus trouver de médecine efficace pour moi, jusqu'à ce que j'eus fait usage du Cerisier Pectoral, qui me causa un mieux graduel, et j'ai depuis peu à peu recouvré les forces et le rétablissement de ma santé.

AVIS est par le présent donné qu'en vertu de l'ordonnance de l'honorable EDWARD BOWEN, juge en chef de la Cour Supérieure pour le Bas-Canada, en date du quinze du courant, les procès-verbaux d'adjudication des immeubles dépendants des successions de feu Joachim Mondor et feu Charlotte Hout, (lesquels immeubles furent vendus sur les lieux où ils sont situés par M. Michel Tessier, notaire, le vingt-sixième jour d'avril, mil huit cent cinquante-deux), ont été déposés en notre bureau aux fins d'y recevoir des sur-enchères pendant l'espace de six semaines, après quoi il sera donné aux plus hauts enchérisseurs, un lot en bonne forme aux conditions données aux dits procès-verbaux, dont il est loisible de prendre communication.

Le soussigné offre en vente 20 balles de DRAPS ANGLAIS et de 20 balles de DRAPS GAZIMIRS, 15 colts Casimirs américains, 10 balles de draps, 20 balles Cotons gris américains, 5 idem Coutil idem, 5 caisses Shirting blanc, 50 balles Oube blanche et noire, 150 idem draps anglais et américains, 150 idem Thé Twankay, Hyson, Souehong et Congou, 100 sacs Café, 50 idem Tête à couvrir, 50 idem Tabac, 100 boucans Tabac en feuille, Huile, Peinture et Térébenthine, Mastic en barils et vessies, 50 grosses Bouteilles à vin, 150 idem Bouchons idem, Cuir à empeignes, à semelles, à harnais et cuir de goât, Fournitures du cordonn r.

TOLE galvanisée, zinc en feuille, Ferblanc, IC. IX. BX. BXX, etc., etc. Fer d'Écosse de toute grandeur; fer raffiné, Peinture de zinc de Hubbard, Blanc de plomb et autres peintures, Huile de lin, esprit de térébenthine, Soufflets de forge, enclumes, Tôle à bouillir, acier, fer en feuille, Étoffe de blutier, or en feuille, Plomb en feuille, et tuyau de plomb, etc., etc. A vendre par HENRY S. SCOTT. Québec, 6 mars 1852.

UNITED STATES HOTEL. Sources de Saratoga. 5 juillet 1849. D. J. C. AYER.—Monsieur, j'ai été affligé d'une affection douloureuse de pommons et les symptômes de consommation décidée durent pendant plus d'une année. Je ne pus trouver de médecine efficace pour moi, jusqu'à ce que j'eus fait usage du Cerisier Pectoral, qui me causa un mieux graduel, et j'ai depuis peu à peu recouvré les forces et le rétablissement de ma santé.

AVIS est par le présent donné qu'en vertu de l'ordonnance de l'honorable EDWARD BOWEN, juge en chef de la Cour Supérieure pour le Bas-Canada, en date du quinze du courant, les procès-verbaux d'adjudication des immeubles dépendants des successions de feu Joachim Mondor et feu Charlotte Hout, (lesquels immeubles furent vendus sur les lieux où ils sont situés par M. Michel Tessier, notaire, le vingt-sixième jour d'avril, mil huit cent cinquante-deux), ont été déposés en notre bureau aux fins d'y recevoir des sur-enchères pendant l'espace de six semaines, après quoi il sera donné aux plus hauts enchérisseurs, un lot en bonne forme aux conditions données aux dits procès-verbaux, dont il est loisible de prendre communication.

Le soussigné offre en vente 20 balles de DRAPS ANGLAIS et de 20 balles de DRAPS GAZIMIRS, 15 colts Casimirs américains, 10 balles de draps, 20 balles Cotons gris américains, 5 idem Coutil idem, 5 caisses Shirting blanc, 50 balles Oube blanche et noire, 150 idem draps anglais et américains, 150 idem Thé Twankay, Hyson, Souehong et Congou, 100 sacs Café, 50 idem Tête à couvrir, 50 idem Tabac, 100 boucans Tabac en feuille, Huile, Peinture et Térébenthine, Mastic en barils et vessies, 50 grosses Bouteilles à vin, 150 idem Bouchons idem, Cuir à empeignes, à semelles, à harnais et cuir de goât, Fournitures du cordonn r.

Adresse d'affaire. CHS. BAILLAIRGE, pratique l'Architecture, l'Arpentage et la Géométrie, à l'encoinure des rues Saint-Joseph et Saint-François.—Québec, 8 mai 1852.

UNITED STATES HOTEL. Sources de Saratoga. 5 juillet 1849. D. J. C. AYER.—Monsieur, j'ai été affligé d'une affection douloureuse de pommons et les symptômes de consommation décidée durent pendant plus d'une année. Je ne pus trouver de médecine efficace pour moi, jusqu'à ce que j'eus fait usage du Cerisier Pectoral, qui me causa un mieux graduel, et j'ai depuis peu à peu recouvré les forces et le rétablissement de ma santé.

